



CONDITIONS DE LOCATION

Objet : L'association Organisport - Vélo en Baie de Somme garantit la fourniture de matériel en état de fonctionnement et aux normes en vigueur.

Caution : Une caution est nécessaire pour les groupes comme les individuels. Une pièce d'identité ou un chèque de caution sont demandés au locataire.

Constat d'état : Le matériel fait l'objet d'un constat d'état en présence des 2 parties avant et après son utilisation.

Responsabilité du locataire : Le locataire fera du matériel un usage conforme aux présentes conditions et pourrait être responsable d'éventuelle(s) dégradation(s). Il est responsable de toute infraction au code de la route ainsi que des dommages corporels et matériels causés en cas d'accident. Dans ce cas, son assurance «Responsabilité Civile vie privée» couvrirait les dégâts causés aux tiers ou ceux de ses enfants. Cette garantie étant facultative, il incombe au locataire de s'assurer auprès de son assureur de sa souscription.

Durée de location : La durée correspond à la prise du vélo jusqu'à son retour. Un éventuel dépassement serait facturé.

Usure conventionnelle : L'usure normale est comprise dans le coût de location. Les bries ou usures pour utilisation non conforme seront facturées au locataire selon le barème établi. (Usure prononcée des pneus, casse d'un accessoire).

Dégradation, usure prématurée : Le locataire qui se rend coupable d'un accident entraînant des dégradations de matériel devra rembourser le préjudice selon une facture de réparation comprenant le coût de la réparation auquel s'ajoute éventuellement le coût de la main d'œuvre. Le locataire ou son assureur devra payer la somme indiquée par « Organisport - Vélo en Baie de Somme » sous 10 jours pour récupérer la caution versée. De même pour les usures prématurées dues à un irrespect des consignes.

Le passage dans les vasières est interdit. Les vélos envasés s'oxydent très rapidement, il est alors demandé un surplus de nettoyage pouvant s'élever jusqu'à 8,00 € par vélo.

Vol du matériel : Le vélo loué est sous votre responsabilité durant la période de location. N'oubliez pas d'utiliser l'antivol fourni et d'attacher le cadre + la roue avant. En cas de vol, il convient d'avertir simultanément la gendarmerie la plus proche et « Organisport - Vélo en Baie de Somme ». Le locataire ou son assureur pourrait être amené à rembourser le matériel manquant sur la base des pièces justificatives produites par « Organisport - Vélo en Baie de Somme ».

Crevaision : Tout en proposant des pneus et chambres à air renforcés, le nécessaire de réparation est fourni au locataire. L'assistance crevaision est exclue, il revient donc au locataire d'injecter le produit anti-crevaision fourni ou de changer la chambre à air.

Assistance : en cas de problèmes mécanique, l'équipe Organisport - Vélo en Baie de Somme intervient. Le locataire qui ferait appel à l'assistance dans un but de rapatriement sans raison d'ordre mécanique ou médical, se verrait facturer le coût du déplacement en fonction du nombre de kilomètres réalisé par notre équipe d'intervention. Avant de s'engager sur un circuit, le locataire doit prendre connaissance de la distance, de la météo, et notamment du sens du vent. Le locataire est le seul responsable du choix de ses circuits, ainsi que celui de ses enfants.

Réglages: Limitez la sortie du tube de selle au trait «Stop» (sinon vous risquez de briser le cadre). Votre position est déterminée et vérifiée au départ par notre personnel. Le locataire doit vérifier le serrage des accessoires, notamment le siège enfant.

Remplissez ce contrat et signez-le, il est à nous retourner accompagné de votre acompte de réservation à Organisport - Vélo en baie de Somme

Je soussigné(e) M^r, M^{me}, M^{lle}* _____ responsable du groupe _____
certifie avoir bien pris connaissance des conditions citées ci-dessus.

● Rayer la mention inutile

A _____, le ____/____/____

Précédé de la mention « lu et approuvé »

François HOCHSTATTER

APE : 926 c

L'adhérent

08051015



Gare de Noyelles sur Mer – 70, route du Crottoy
Tél : 03 22 29 07 51 - Port : 06 17 72 26 90
contact@organisport.org
www.velo-baie-somme.com

